CONSERVATION DE GITES A CHIROPTERES
ANIMATION NATURA 2000

NATURA 2000

PAYS DE LA PROVENCE VERTE – Syndicat Mixte

Enjeux du gite identifiés avant travaux

1994 : Gite de **11 Petits rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*)** dans cabanon/puit. La colonie se déplace par la suite vers le manoir.

2012: Colonie de reproduction comprend désormais **une 20aine de Petits rhinolophes** occupant les combles et le 2ème étage du manoir. **1 parfois 2 Grands rhinolophes (Rhinolophus ferrumequinum)** dans le cabanon/puit et dans les caves du manoir.

2013: Le chantier de construction de l'ESAT débute mais prend du retard. Début 2014, suite aux directives données par la DREAL PACA, le maître d'ouvrage a du refermer les ouvertures de la partie haute du bâtiment et reporter la démolition, afin de permettre la reproduction de la colonie. La colonie de Petit rhinolophe se reproduit malgré l'ambiance du chantier environnant.

Octobre 2014 récolte du guano, le bâtiment est ensuite détruit, certains boisements et corridors de végétation ont pu être préservés, un bâtiment plus vaste est ensuite reconstruit à la place du bâtiment existant.

Avril 2014 la tourette est reconstruite et dédiée aux chauves-souris – du guano est déposé sur les 4 niveaux – la colonie s'installe spontanément dans ce gite pour la mise bas et l'élevage des jeunes, malgré les travaux environnants.

Photos avant / après travaux (mars 2016)

Crédits photos: D. Rombaut/SMPPV, A. Catard et H. Camoin/CENPACA, A. Abba

DOMAINE DES TAILLADES (SEILLANS – VAR)

En périphérie du Site Natura 2000 FR9301625 - Forêt de Palayson - bois du Rouet

Contexte historique

Suite à une donation, le domaine devient communal dans les années 1990, mais une action en justice entraîne son **abandon pendant près de 30 ans….** Durant les années 2000, la commune accepte l'installation d'une famille de brocanteurs qui occupe la partie basse du bâtiment, sans faire de travaux.

2009 : La commune récupère la propriété légale du domaine et projette de signer un **bail emphytéotique pour l'aménagement d'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)**

2013 : début des travaux de construction de l'ESAT

Les étapes clefs de la conservation

1994 - Découverte du gîte et suivi par D. Rombaut

2009 - Réunion d'information entre le CEN PACA (D. Rombaut et P Tartary) et le maire de Seillans. Naissance du projet d'ESAT. La commune s'engage à prendre en compte la conservation des chiroptères et pendant l'hiver, rénove les boiseries du cabanon/puit pour protéger les chauves-souris.

Février 2012 - Réunion sur site du maire, architecte et maitre d'ouvrage (Cap Mutuelle Solidaire) avec D. Rombaut CEN PACA : Projet de maintien pour les chiroptères : cabanon/puit, tourette comme gite, maintien d'arbres mâtures et corridors, accès préservés aux caves.

Avril 2013 - Visite du site avec DDTM du Var, animateurs Natura 2000 et CEN PACA - puis réunion avec Cap Mutelle Solidaire et Architecte et découverte des plans déjà finalisés. Les aménagements pour les chiroptères sont revus à la baisse (destruction puis reconstruction totale du manoir, pas de cave, 2500m² de construction + aménagements annexes (parkings, bassin rétention d'eau, station traitement eaux usées…) – Les aménagements extérieurs débutent.

Aout 2013 : Une étude d'incidence Natura 2000 est demandée au titre de la loi sur l'eau – Travaux de démolition prévus en octobre-novembre 2013.

Septembre 2013 - Signature d'une convention tripartite Mairie de Seillans/Cap Mutuelle Solidaire/CEN PACA.

Début 2014 - La démolition a pris du retard. Elle est prévue au printemps 2014. Intervention animation Natura 2000 qui permet la mise en place d'un suivi chantier avec DDTM du Var (Service Forêt/Natura2000) et DREAL PACA (chargé de mission protection de la nature 83). La DREAL notifie l'interdiction de réaliser la démolition avant la fin de la période de reproduction des petits rhinolophes, le 1er octobre et demande de remettre des panneaux aux fenêtres pour maintenir de bonnes conditions de reproduction. Les aménagements qui doivent être engagés pour les chiroptères sont précisés. La DREAL demande aussi un suivi écologique du chantier et des comptes rendus réguliers, réalisés par le CEN PACA.

Fermeture des fenêtres avec des panneaux en bois.

Juillet 2014 - Reproduction effective de la colonie de Petits rhinolophes pendant les terrassements et constructions des bâtiments annexes.

Septembre 2014 - Réunion sur site DREAL PACA/ CEN PACA/ Animation N2000/ Maitre d'ouvrage: demande de la protection haie de muriers, zone arborée autour des gites, éclairage adapté, positionnement chemin derrière cabanon. Vérification que la colonie de chauves-souris a bien quitté le gite.

Début octobre 2014 - Démolition du bâtiment en commençant côté opposé à la partie qui était occupée par les chiroptères, puis reconstruction du bâtiment.

Avril 2015 : 13 petit rhinolophes sont revenus dans le cabanon/puits. La tourette est reconstruite. Dépôt de guano de Petit rhinolophe à tous les étages de la tourette.

Début juin 2015: Colonie de reproduction de 22 femelles de Petits rhinolophes installées dans la tourette.

Juillet 2015: 59 individus au total sortaient de la tourette (adultes et juvéniles).

Mi-septembre 2015: 22 individus étaient encore dans le gîte.

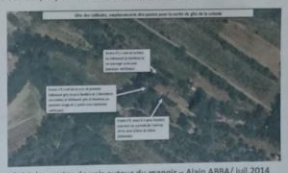

Suivi des routes de vols autour du manoir – Alain ABBA/ Juil.2014

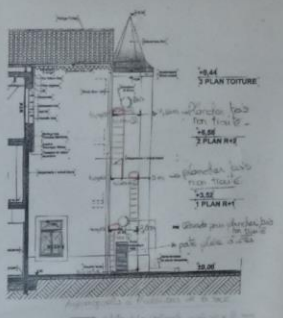

Schéma d'aménagement de la tourette modifié pour les chiroptères D.Rombaut/H Camoin

Contacts:
Dominique ROMBAUT Chargée de mission Natura 2000
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA PROVENCE VERTE
Chemin du Plan CS 20014 83 175 Brignoles Cedex
Tél : 04.98.05.12.23 - 06 72 62 14 67
natura2000@paysprovenceverte.fr

Hélène CAMOIN Chargée de mission
CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PACA
14 avenue Gabriel Barbaroux 83340 LE LUC
helene.camoin@cen-paca.org

Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

DREAL PACA

Mairie de Seillans

PONT SAINT-PIERRE (ENTRECASTEAUX – VAR)

Site Natura 2000 FR9301626 - Val d'Argens

Maître d'ouvrage: Commune Entrecasteaux
Maître d'œuvre: Atelier « Transept » (équipe de 3 personnes qui a travaillé sur la restauration de l'ouvrage, dirigée par Gérard MAHE et un architecte).

Enjeux de conservation des chiroptères identifiés: Cet ouvrage du 18ème siècle surplombe la rivière de la Bresque. Les tabliers sont parsemés de disjointements potentiels comme gîte à chiroptères.
Murin de Natterer (*Myotis nattereri*) : 7-8 individus observés dans interstices du pont le 27/07/15 – potentiellement d'autres individus et d'autres espèces peuvent utiliser cet ouvrage – H.HAQUART/D.ROMBAUT

Nature des travaux: Nettoyage général du pont :
- Enlèvement des plantes et traitement des pierres
- Reprendre et reseller les pierres de voûtes déplacées ou tombées
- Rejointoiement des pierres

Identification des enjeux de conservation
Juillet 2015, A. Robles, responsable du Pays d'Art et d'Histoire de la Provence Verte informe D. Rombaut, chargée de mission Natura 2000, de ce projet de restauration. Observation des interstices occupés: 1 soirée et 2 visites en journée.
Evaluation des incidences Natura 2000 simplifiée par la commune et l'architecte en novembre 2015, à l'aide des données récoltées.

Prescriptions pour la conservation des chiroptères:
- Respect période des travaux (septembre à novembre);
- Conservation des interstices des tabliers occupés par les chiroptères + interstices potentiels identifiés à l'aide de la nacelle en début de travaux avec D.Rombaut animatrice Natura 2000;
- Eviter sablage dans interstices favorable aux chiroptères;
- Limiter intervention sur la ripisylve;
- Pas d'usage de pesticide;
- Suivi du chantier avec chargée de mission Natura 2000.

Localisation de l'interstice occupé par les Murins de Natterer.

Information du maître d'œuvre sur les gites à préserver et définition de la technique en fonction des outils utilisés

Sur le tablier du pont le plus favorable: avant de refaire les joints, les interstices occupés ou favorables aux chiroptères ont été réservés avec des morceaux de mousse. Pour chaque interstice, le volume de la cavité a été préservé. Seule l'entrée a été réduite, en conservant un diamètre d'accès pour les chiroptères d'environ 3 cm. Très rapidement les ouvriers jugeaient d'eux-mêmes la potentialité de l'interstice, recherchaient le guano dans les fissures et prenaient l'initiative de conserver certains gites.

L'état de l'autre tablier ne nécessitait pas de rejointoiement. Il a juste été sablé. Avant sablage, les interstices potentiels aux chiroptères ont été repérés. Les ouvriers formés ont évité de les sabler, les conservant en l'état.

Exemples de gites identifiés ou potentiels préservés

Contact:
Dominique ROMBAUT Chargée de mission Natura 2000
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA PROVENCE VERTE
Chemin du Plan CS 20014 83 175 Brignoles Cedex
Tél : 04.98.05.12.23 - 06 72 62 14 67
natura2000@paysprovenceverte.fr

Crédits photos: D. Rombaut/SMPPV

FONDATION PATRIMOINE